

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT



Où vieillira t-on demain ?

La dimension territoriale du vieillissement a trop longtemps été occultée alors qu'elle constitue à l'évidence un élément essentiel pour définir ce que seront les besoins de demain et pour dessiner l'offre adéquate. La récente publication d'une étude du Commissariat général à l'égalité des territoires intitulée « Le vieillissement

et ses enjeux » qui reprend les fondamentaux développés depuis longtemps par le Pr Gérard-François Dumont nous a fourni le prétexte de consacrer le débat inaugural du nouveau Think Tank « Matières Grises » à cette question, simple et cruciale : « où vieillira t-on demain ? ».

Distinguer vieillissement et gérontocroissance

Affirmer que la France « vieillit » ou rappeler l'ampleur de la progression des « 85 ans et plus » ne suffit évidemment pas à appréhender la complexité des phénomènes démographiques en cours. Pour cela, il convient d'entrée de jeu de distinguer deux notions : celle de « vieillissement » et celle de gérontocroissance. (voir graphique 1 - page 2).

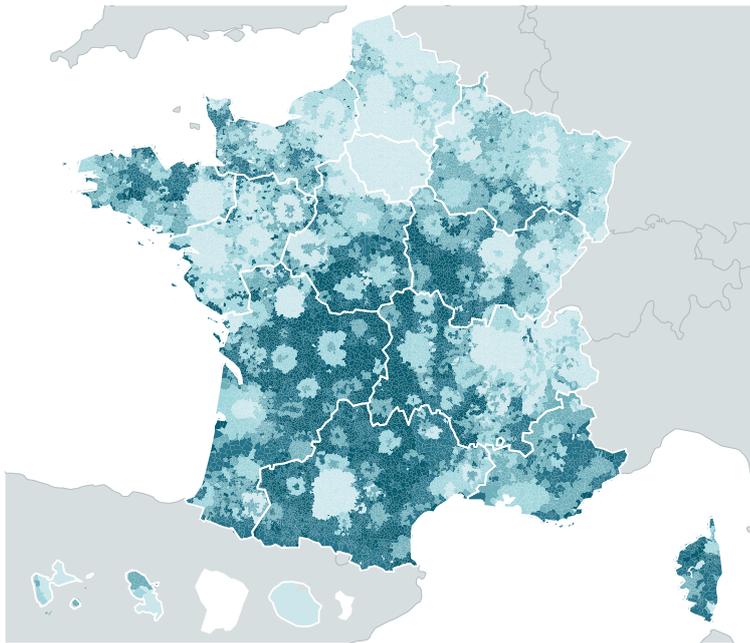
Le vieillissement se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale. Depuis plusieurs décennies, on assiste sans aucun doute à un vieillissement de la population française. Les plus de 65 ans représentaient 13% de la population totale en 1990. Ce taux atteint 19,6% en 2018 et devrait atteindre 26,1% en 2040.

Cette tendance, devenue évidente depuis le début des années 80, est le fruit de quatre évolutions : l'héritage des évolutions passées, la baisse de la natalité, le rôle du système migratoire et la longévité accrue des personnes âgées.

Mais tous les « vieillissements » ne se ressemblent pas non plus. Prenons le cas de l'Europe. De très nombreux pays vont « vieillir en maigrissant ». L'Allemagne et la quasi-totalité des pays de l'Europe de l'Est vont connaître un fort vieillissement de la population dans un contexte de diminution nette de la population totale (80 millions d'Allemands en 2018 contre 71 millions en 2060). Il en ira ainsi dans la quasi-totalité des pays de l'Est mais aussi en Espagne ou en Italie. Dans ces deux derniers pays, le taux des 65 ans et plus passera entre 2018 et 2060 respectivement de 19 à 34% de la population et de 23 à 34%. L'Allemagne sera au même niveau, son taux de seniors passant de 21 à 33%.

A l'inverse, d'autres pays vont « vieillir en grossissant ». Les populations française et britannique ne cesseront de croître entre 2018 et 2060 passant de 64 à 72 millions d'habitants en France et de 64 à 77 millions au Royaume-Uni. Dans le même période, le taux de 65 ans et plus évoluera dans ces deux pays de 18-19% à 26%. Grâce à la hausse

Carte 1 : Part des personnes de 65 ans et plus



Part des personnes de 65 ans et plus

En %, par commune



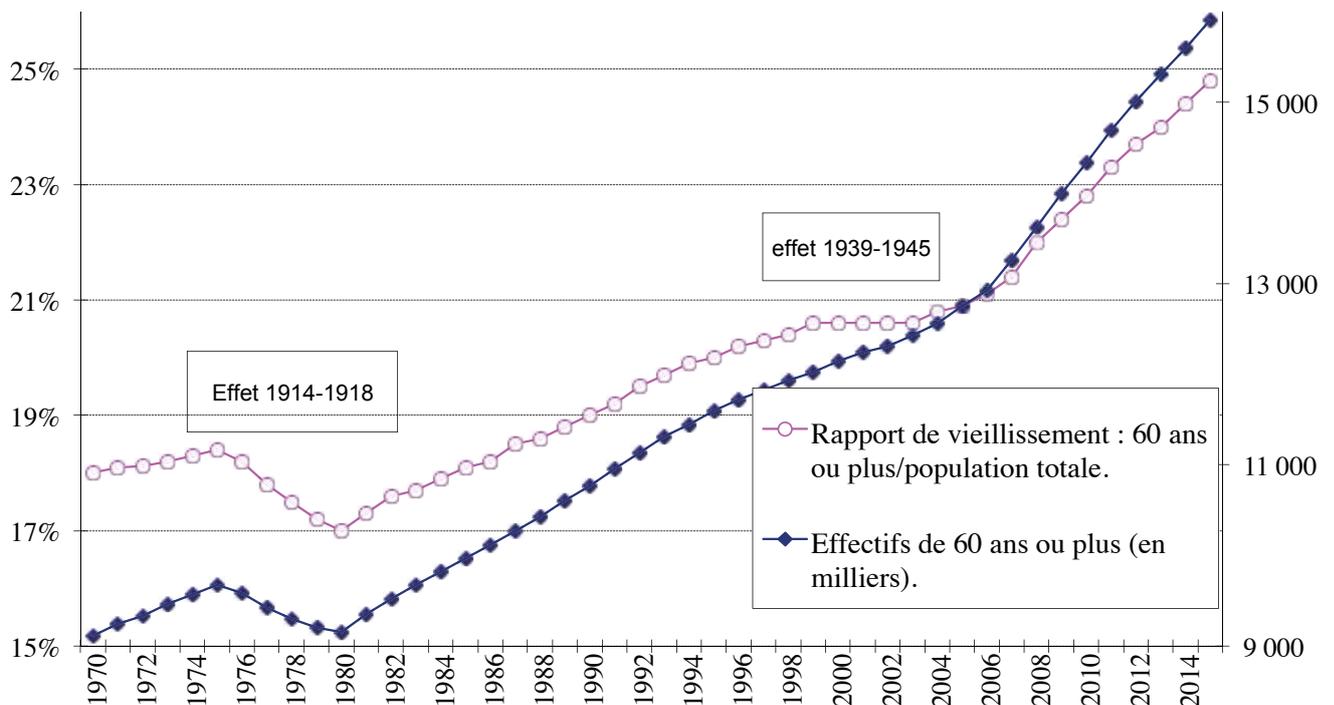
de leur population, l'impact du vieillissement sera moins fort dans ces deux pays qu'en Allemagne, Espagne ou Italie.

La gérontocroissance, quant à elle, mesure l'évolution du nombre de personnes âgées.

Le dernier bilan démographique de l'INSEE indique par exemple que les « 85 ans et plus » étaient 1,5 millions en 2005, 1,8 millions en 2013 et 2,1 millions en 2018. Soit une hausse de 40% en une décennie. Des statistiques en cohérence avec les prévisions de l'INSEE à moyen terme qui estiment à 5 millions en 2050 le nombre de français âgés de 85 ans et plus.

La carte 1, qui représente non le nombre mais bien le poids des personnes âgées dans la population totale, indique une concentration du vieillissement dans une transversale La Rochelle-Perpignan mais aussi dans ce que les géographes ont désigné comme la « diagonale du vide », celle allant des Ardennes aux Landes en passant par la Bourgogne, le Massif Central et le Limousin. Les parties les plus claires sont présentes dans le nord de la France et les grandes métropoles (Ile de France, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes...).

Graphique 1 : Vieillissement et gérontocroissance en France



Entre 1975 et 1980, il y a à la fois vieillissement et gérontocroissance. Entre 1999 et 2003, il y a gérontocroissance sans vieillissement en raison de l'histoire démographique de la France.

© Gérard-François Dumont - chiffres Insee (France métropolitaine).

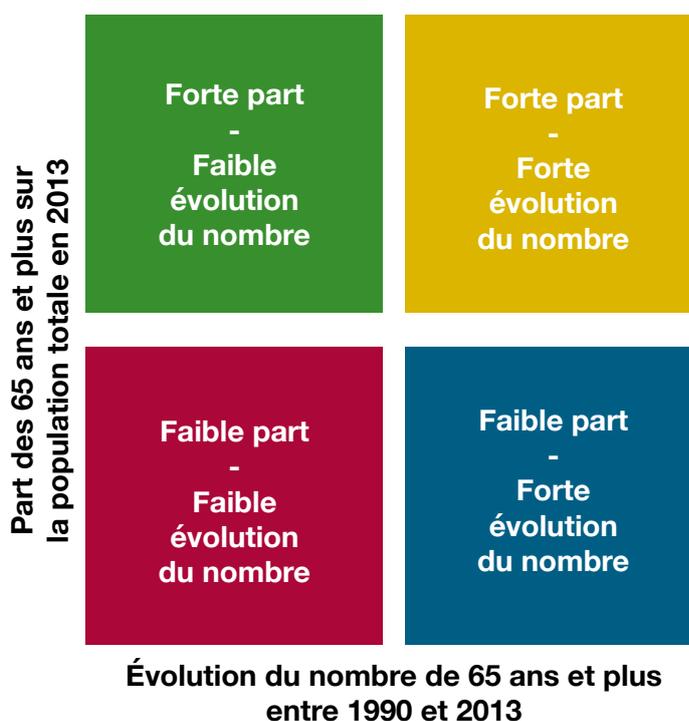
Quel vieillissement sur quel territoire ?

Les notions de « vieillissement » et de « gérontocroissance » peuvent évidemment s’entrecroiser et donner, au final, des scénarios bien différents d’un territoire à l’autre. C’est ainsi que le CGET, et avant lui, Gérard-François Dumont, professeur de démographie et de géographie à la Sorbonne, ont distingué 4 scénarii de vieillissement observables sur les territoires.

Lorsqu’on croise faible ou fort vieillissement, faible ou forte gérontocroissance, on parvient à articuler 4 scénarios différents illustrés ci-dessous par quatre couleurs distinctes. Chaque territoire répond à une de ces quatre dynamiques. Et à chacune de ces dynamiques correspondent évidemment des défis et des réponses publiques différentes. Le scénario 2 correspond ainsi à des territoires sur lesquels le vieillissement sera moins important qu’ailleurs mais où le besoin de places en Ehpad ou en Résidences Seniors sera massif. A l’inverse, le scénario 3 entraînera d’autres types de défis, de la lutte contre les déserts médicaux à la difficulté accrue de recrutement au sein d’une population active en diminution.

Chacun de ces 4 scénarios démographiques se distingue par une pyramide des âges (cf. graphique 2 - page 4) qui lui est propre et qui « déforme » la pyramide moyenne française représentée sur le schéma par un contour noir. Les territoires ruraux, les massifs ou les littoraux ont des bases très étroites

(suite page 4)



Scénario 1

La part des personnes âgées dans la population totale est faible et leur nombre évolue faiblement. Dans ces zones, situées par exemple dans le Nord et la Picardie, cette tendance s’explique par des taux de natalité assez favorables et une migration interne de personnes âgées peu impactante sur la structure de la population.

Scénario 2

La part des personnes âgées est faible mais on constate une forte croissance de leur nombre. C’est le cas de nombreuses zones périurbaines et de métropoles (grandes villes d’Île-de-France, Lille, Nantes, Rennes, Lyon et les métropoles qui les entourent). D’un côté, ces territoires recensent des populations relativement jeunes, bénéficient d’une natalité dynamique et attirent toujours des étudiants dans les métropoles ou de jeunes ménages dans les zones périurbaines. D’un autre côté, dans les zones périurbaines plus anciennes, notamment autour de Toulouse ou Bordeaux, des quartiers entiers vieillissent : ce sont des quartiers construits dans les années 70 ou 80 pour des personnes qui arrivent maintenant à l’âge de la retraite et souhaite vieillir au même endroit.

Scénario 3

Ici, la part des personnes âgées est forte mais leur nombre augmente faiblement. Il s’agit principalement de zones rurales dans lesquelles on observe une décroissance de population due à une natalité très défavorable et au départ des jeunes qui n’est que faiblement compensé par le retour au pays d’une partie des personnes âgées.

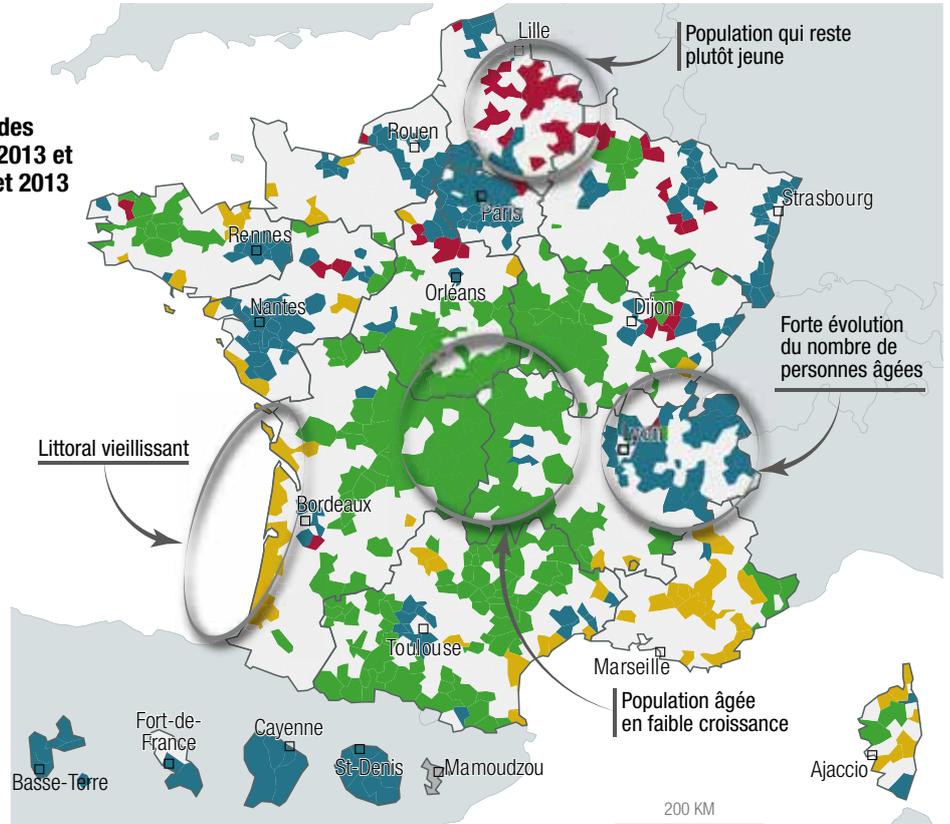
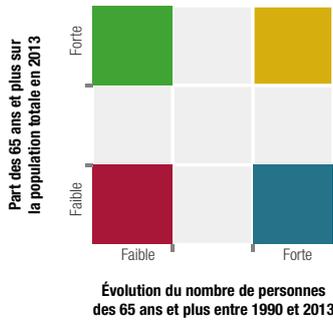
Scénario 4

Le nombre de personnes âgées augmente fortement et leur part dans la population est considérable. Ce scénario prévaut sur les littoraux atlantique et méditerranéen et s’explique principalement par les migrations internes : les plus de 65 ans arrivent massivement (un quart des personnes de 60 à 65 ans ont emménagé il y a moins de 5 ans dans ces zones) et les plus jeunes s’en vont pour étudier dans les métropoles et ne reviennent pas forcément.

Carte 2 : Typologie des EPCI en fonction de la part des 65 ans et plus sur la population totale en 2013 et de l'évolution de leur nombre entre 1990 et 2013

Typologie des EPCI en fonction de la part des 65 ans et plus sur la population totale en 2013 et de l'évolution de leur nombre entre 1990 et 2013

- Forte part et forte évolution
- Forte part et faible évolution
- Situation moyenne
- Faible part et forte évolution
- Faible part et faible évolution
- Données non disponibles



(suite de la page 3)

(sous-représentation des jeunes) et des sommets très évasés. À l'inverse, le Nord de la France ou les métropoles continuent d'avoir une forte proportion de jeunes et d'actifs, les seniors pesant une part bien moins importante qu'ailleurs.

Ces dynamiques restent complexes y compris lorsqu'on se projette de manière prospective vers 2050. Ainsi, les dépar-

tements les plus jeunes en 2018 resteront parmi les plus jeunes en 2050 (Nord, Loire-Atlantique) malgré le fait que la progression du nombre de personnes âgées sera plus forte que dans un département comme la Creuse qui, lui, restera en tête des départements les plus âgés mais avec un taux de vieillissement qui, en 30 ans, aura explosé passant de 27% à 40%. Le tableau 1 montre ainsi le cas de 4 départe-

Graphique 2 : Pyramides des âges selon le scénario de vieillissement

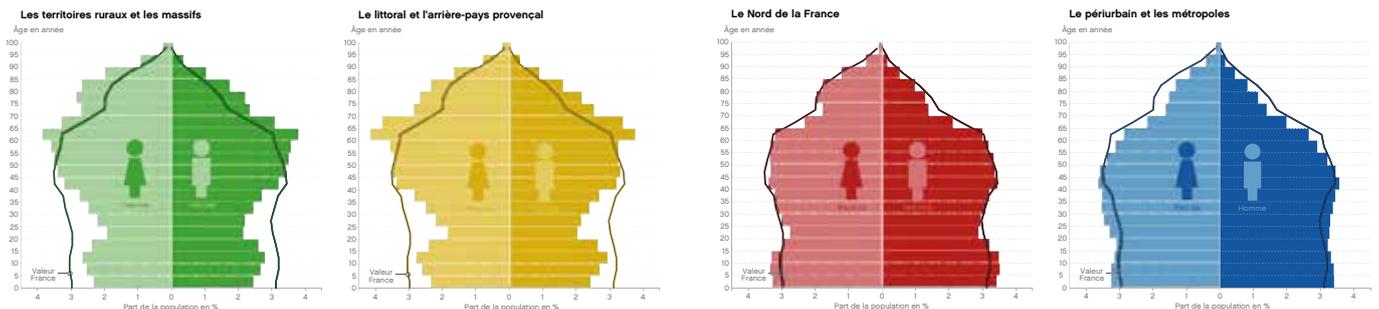


Tableau 1 : Projection de population 2013 - 2050

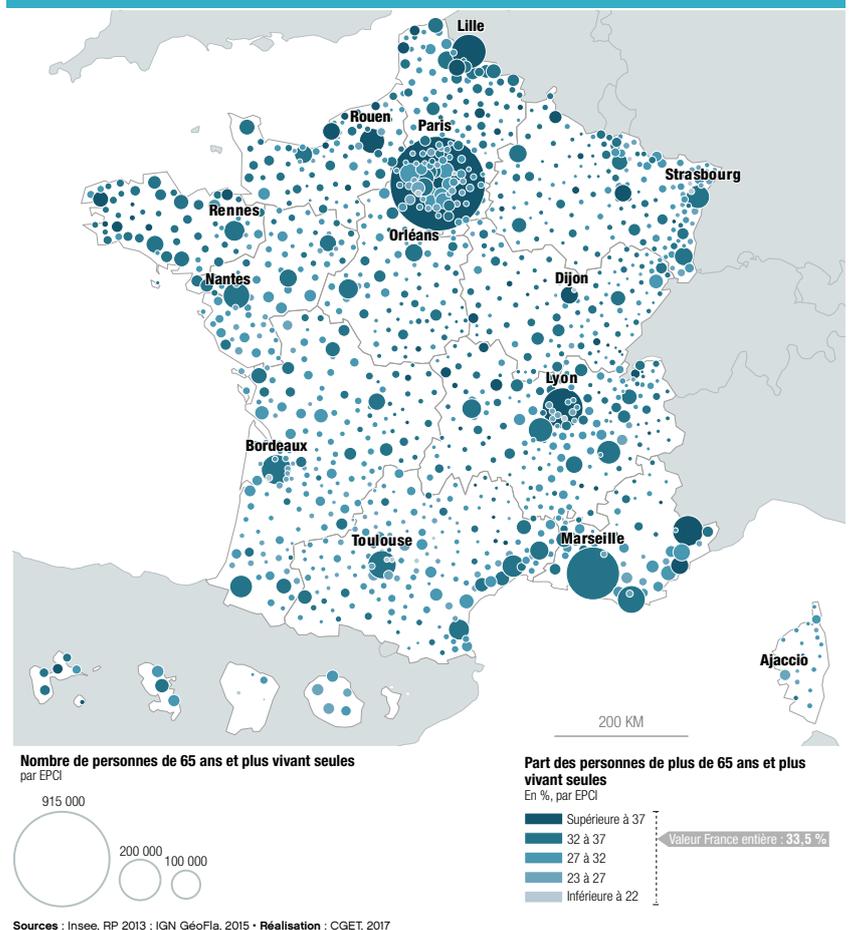
		Part des 65 ans et plus		Rang du département		Évolution annuelle moyenne du nombre de personnes âgées
		2013	2050	2013	2050	
	France	17,5	27,2			1,5
	Nord	14,7	23,0	90	89	1,4
	Loire-Atlantique	16,3	25,1	78	81	2,0
	Creuse	27,3	40,3	1	2	1,1
	Vendée	20,8	35,7	39	12	2,0
	Guadeloupe	15,2	37,7	86	6	1,9
	Martinique	16,9	42,3	74	1	1,6
	Guyane	4,5	15,7	100	100	4,7
	La Réunion	9,5	20,8	99	97	2,4
	Mayotte	2,6	9,4	101	101	5,9

INSEE - Projection de population 2013 - 2050

ments illustrant chacun des 4 scénarios : le Nord demeure en queue de peloton des départements les plus âgés (90ème place en 2013) et la Creuse reste tout en haut de ce même classement en 2013 comme en 2050. Il faut en revanche noter la situation tout à fait exceptionnelle des deux départements d'outre-mer, Martinique et Guadeloupe, qui passeront d'ici 2050 directement des départements parmi les plus jeunes aux deux départements les plus âgés de France. Une évolution si brutale, si massive, nécessite qu'on anticipe dès maintenant ce cas qui pour particulier qu'il soit est inquiétant.

Enfin, au-delà de la seule démographie, les éléments de nature sociologique doivent évidemment être pris en compte. Le CGET a ainsi cartographié l'isolement des personnes âgées sur le territoire français en illustrant les zones comptant le plus de personnes de 65 ans et plus vivant seules (par EPCI). On voit à quel point l'isolement des personnes âgées se révèle en milieu rural mais se fait massif surtout en milieu urbain et dans les grandes métropoles. Ce qui, là encore, n'est pas neutre lorsqu'il conviendra de réfléchir au développement de formules d'habitat groupé ou inclusif.

Carte 3 : La solitude des Français âgés selon le territoire



Adapter les politiques publiques locales au territoire

Selon le scénario dans lequel se trouve aujourd'hui - ou se trouvera demain - un territoire donné, les besoins en matière d'adaptation au vieillissement seront très différents.

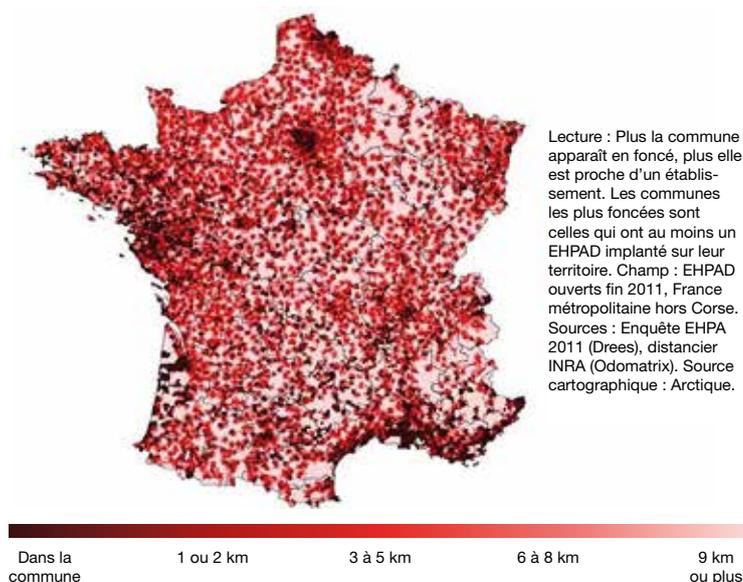
Ainsi, dans les zones périurbaines, l'enjeu principal reposera sur l'adaptation des services offerts à une population vieillissante, ces dernières ayant été développées il y a 40 ans pour des ménages jeunes. Dans le périurbain, la question de la mobilité constituera par exemple un défi majeur pour les personnes âgées sans voiture. En milieu rural, c'est l'accessibilité des services qui devra être pensée pour répondre aux besoins de personnes âgées qui voudront rester chez elles malgré l'isolement que cela engendre. Sur les littoraux, l'adaptation de l'hébergement de cette population âgée croissante sera centrale et posera la question de la création de logements adaptés à tout public âgé : du plus autonome au plus dépendant. Le CGET s'est d'ailleurs penché sur la question particulière des Ehpad en illustrant le taux de couverture des Ehpad sur les territoires français (Carte 5 - page 7).

Le croisement de cette carte illustrant les taux de couverture des Ehpad et de la carte représentant le scénario de vieillissement qui caractérise chaque territoire permet d'identifier certaines zones « sous-dotées » au regard de l'offre actuelle et des besoins à venir. Sur les littoraux méditerranéen et atlantique ou dans les grandes métropoles de Lyon ou d'Ile-de-France, par exemple, le taux d'équipement est faible quand l'augmentation prévue du nombre de personnes âgées est forte.

La géographie du vieillissement peine à prendre une place majeure dans les politiques publiques

L'adaptation de la société au vieillissement de la population dépasse de loin aujourd'hui la simple question de santé publique et devient un véritable enjeu d'aménagement du territoire. Or, à ce jour, la dimension territoriale du vieillissement demeure insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques. Certes, la loi ASV du 28 décembre 2015 a tenté de sensibiliser les élus en obligeant désormais les Plans Locaux de l'Urbanisme et les Plans Locaux de l'Habitat à consacrer un volet aux questions de vieillissement. Malgré la loi, cette dimension demeure quasiment inexistante aujourd'hui dans les documents d'urbanisme. Sur deux thématiques, l'absence de réflexion sur les conséquences du vieillissement est franchement incompréhensible

Carte 4 : Un Ehpad près de chez vous



Les « cœurs de ville »

Le plan gouvernemental « **Action cœur de ville** » lancé en décembre 2017 vise à redynamiser 221 villes moyennes qui cumulent les mêmes difficultés : un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, un taux de logements vacants de 8,2 % (contre 6,6 % sur le territoire français) et une proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 18 % (contre 14,5 % sur le plan national). Ce plan prévoit d'investir 5 milliards d'euros en cinq ans pour agir sur l'habitat, le commerce et les services de ces villes.

La majorité de ces zones vont voir leur population âgée croître massivement dans les années à venir. Pourtant, le vieillissement n'apparaît pas comme une donnée – voire un atout – spécifiquement traitée dans ce cadre.

Les quartiers « populaires »

Plus étonnant encore, les différents débats sur la politique de la Ville ou sur l'avenir des quartiers occultent systématiquement une donnée pourtant majeure : le vieillissement massif à horizon de 10-15 ans des quartiers dits « populaires ».

Le CGET met ainsi l'accent sur les QPV (Quartiers Politique de la Ville), quartiers où vivent 2 millions de personnes en France aujourd'hui. En 20 ans, dans ces quartiers, les « 60-74 ans » ont augmenté de 25% et les « 75 ans et plus » de 50%. Par ailleurs, dans 194 de ces quartiers, la part des plus de 75 ans dépasse la moyenne nationale (9%), dont un tiers concentré dans les régions d'Occitanie et des Hauts de France. Dans un département jeune comme la Seine-St-Denis, par exemple, plus d'un habitant de 75 ans et plus sur quatre habite dans un QPV. L'enjeu est d'autant plus crucial qu'on constate dans ces zones de nombreuses fragilités sociales, qui s'accroissent avec le vieillissement ainsi qu'une sous-dotation en Ehpad.

La nécessité d'une approche transversale

Le constat est unanime : à ce jour, rares sont les acteurs locaux qui prennent en considération l'enjeu du vieillissement et l'ont intégré de manière transversale dans leur politique publique.

Trop souvent, les politiques du vieillissement sont « sous-traitées » aux élus en charge des personnes âgées ce qui constitue non seulement un contre-sens mais contribue à traiter la question démographique sous son seul angle médico-social ou d'assistance. Rien ne pourra avancer tant que les présidents d'exécutifs (Maires et présidents d'EPCI notamment) ne prendront pas ce sujet à bras-le-corps pour maîtriser l'ensemble des leviers de décision (logement, transports, mobilier urbain, liens intergénérationnels...).

Trop d'élus continuent de considérer le vieillissement comme un élément dévalorisant pour un territoire. Comme si le vieillissement charriait avec lui des signaux négatifs. Tout l'enjeu consiste pourtant à prendre en compte cette donnée démographique en tentant de développer une économie présenteielle. Le défi, au fond, est simple : comment faire de la présence de seniors aux revenus stables un atout pour la consommation locale et un prétexte au maintien sur place de populations plus jeunes ?

Enfin, prenant acte de la multiplicité des acteurs, au moins faudrait-il coordonner au mieux l'action des Régions (développement économique), des Départements (action sociale), des EPCI et des villes (logement, urbanisme, mobilités) dans le domaine du vieillissement pour construire de véritables politiques globales et prospectives.

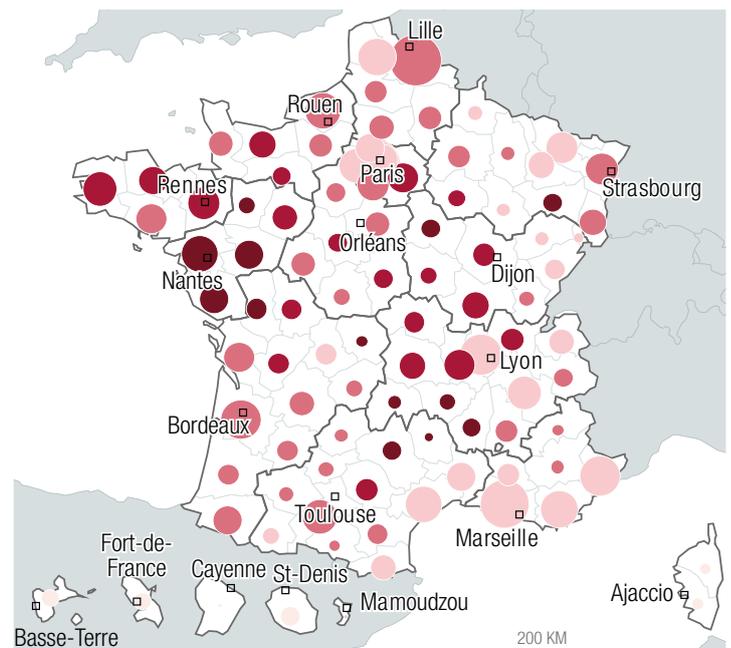
Une souplesse indispensable : repenser les politiques publiques locales

Les politiques du vieillissement sont aujourd'hui largement décentralisées (conseils départementaux) ou déconcentrées (Agences Régionales de Santé).

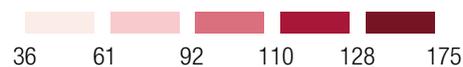
Demeurent dans notre pays cette injonction contradictoire entre ce besoin toujours revendiqué d'une égalité de traitement partout sur le territoire national et cette revendication d'une politique ajustée au mieux aux besoins du terrain.

Or, les atouts et les handicaps de nos territoires face aux défis du vieillissement sont à ce point variables qu'ils nécessitent une adaptation des politiques publiques à chacune de ces situations spécifiques. Aujourd'hui, les moyens dont disposent les différents territoires sont variables, les opérateurs ne pas sont implantés de façon harmonieuse et les personnes âgées sont elles-mêmes réparties de façon inégale sur le territoire national.

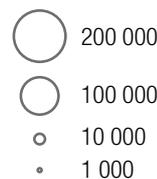
Carte 5 : Taux de couverture des Ehpad



Taux de couverture des places d'EHPAD par département



Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus



Sources : Insee, 2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Dans le cadre du Think Tank Matières Grises, des conférences - débats sont régulièrement programmés avec des experts et/ou leaders d'influence nationaux. Suite à la publication de l'étude « Le vieillissement et ses enjeux » du Commissariat général à l'égalité des territoires, une rencontre a été organisée en avril 2018 dans le but d'appréhender au mieux la dimension territoriale du vieillissement et de s'interroger sur la manière de prendre en compte ces logiques dans les politiques publiques du vieillissement.

Les participants à la conférence - débat Matières Grises du 22 avril 2018 :



**Agnès
FIRMIN LE BODO**
députée de Seine Maritime
(Agir - La Droite Constructive)



**Charlotte
LECOQC**
députée du Nord
(LREM)



**Pr Gérard-
François DUMONT**
professeur à l'Université
de Paris - Sorbonne



**Catherine
PILON**
chargée de mission à
la Direction des Stratégies
territoriales au CGET



**Benoit
DE LAPASSE**
responsable du bureau de
l'Observation des Territoires
CGET

A propos du Think Tank Matières Grises

Créé au printemps 2018, le Think Tank Matières Grises réunit les principaux acteurs de la filière d'accueil et de prise en charge de la personne âgée afin de réfléchir ensemble et être force de proposition sur les grands sujets liés au vieillissement. Initié par le cabinet EHPA Conseil & Formation, ce Think Tank est composé des groupes opérateurs du secteur du Grand Âge qui ont fait le choix d'y adhérer. Luc Broussy en assure la direction. Jérôme Guedj, Edouard de Hennezel, Anna Kuhn-Lafont et Patrick Haddad y collaborent activement.

Pour l'heure, 16 groupes ont adhéré au Think Tank : ACPPA, Adef Résidences, Arpavie, Colisée, Domidep, Domitys, DomusVi, Emera, Fondation Partage & Vie, Korian, Les Senioriales, Maisons de Famille, Orpéa, Sagesse Retraite Santé, SOS Seniors, Steva. Les écrits produits par le Think Tank ne les engagent pas individuellement.